

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10 JANVIER 2021

## ORDRE DU JOUR

### MATIN

I – Présentation des nouveaux présidents (MOP)

II – Les salariés (MOP)

- o L'arrivée de Nicolas Speich (contrat en alternance en communication)
- o Le stage d'Antoine Zagnoni (en informatique)
- o L'organisation actuelle

III – La crise sanitaire (MOP)

- o La situation après les informations du 7 janvier
- o Les conséquences pour la FFSc et les perspectives
- o Le calendrier

IV - Les finances (Sylvie)

- o Point sur les finances suite à la crise sanitaire
- o Projection jusqu' à la fin de l'exercice (31/08/2021)

V - L'informatique (Séverine)

- o Duplitop 8 et SIGLES
- o DupliJeu et Battle
- o Développement de l'application classique

VI - Le développement (Yves et Maxime)

- o Le point sur les activités en cours
- o Les réalisations
- o Les perspectives

### APRÈS-MIDI

I - Les infos de la FISF (MOP)

II – Les locaux de la FFSc (MOP):

- o Nouvelle évaluation
- o Quelle suite lui donner ?

III - DNSJS (Marie-Claude Derosne)

IV – DNSC (Thierry Hauw)

V – Les commissions

## VI – Questions diverses

Présents : Marie-Odile Panau (MOP), Jean-Pierre Pouliquen (JPP), Sylvie Guillemard (SYG), Yves Blisson (YB), Marie-Claude Derosne (MCD), Maxime Battefort (MB), Sandrine Chambaud (SC)

Visioconférence : Les présidents de comités, Thierry Hauw DNSC, Chantal Dardenne CNE et Séverine Gruchot Directrice Générale de la FFSc.

Excusés : Laurent Devigne (comité U), Florus Kitterimoutou (délégué outre-mer)

La visioconférence s'est réalisée par Jitsi le matin et suite à des problèmes techniques pour certains présidents (prise de parole impossible et mauvaise écoute) nous avons continué avec Zoom l'après-midi (avec beaucoup de larsen et des coupures de réseau pour les membres du bureau).

Dans ce compte rendu, seront mises en italique toutes les questions et réponses visibles sur le tchat des visioconférences.

### **MATIN**

#### **10h00 – Présentation des nouveaux présidents (MOP)**

MOP souhaite une bonne et heureuse année à toutes et tous et une meilleure année scrabbleuse que la précédente.

Elle présente les nouveaux présidents : Wilfrid Gauthier (remplace Sandrine Chambaud, comité J), Nicole Gaggioli (remplace John Servaeye, comité N), Martine Tremeau (remplace Josef Vebr, comité W). À la tête de la ligue de la Réunion, Eve Baquer a remplacé Pierre-Charles Cochet.

Séverine Gruchot (qu'on ne présente plus) sera présente à chacun de nos CA en sa qualité de Directrice Générale de la FFSc.

#### **10h05 – Les salariés (MOP)**

- L'organisation actuelle

Tous les salariés sont en télétravail, comme ils l'ont fait depuis le premier confinement. Nathalie vient au siège les lundis et jeudis pour le courrier, et Yoan un jour par semaine.

- Les nouveaux :
  - Nicolas SPEICH depuis le 01/10/2020 et jusqu'au 30/09/2021 : il a le même contrat en alternance que Christelle qu'il remplace (fin de contrat) et fait la même formation qu'elle : 2e année en BTS communication. Il est présent une semaine sur deux (l'autre semaine il est en cours) jusqu'à la fin de ses examens en mai. Ensuite, hormis ses congés, il sera en permanence à la FFSc jusqu'à la fin de son contrat.
  - Antoine Zagnoni fait un stage inclus dans son cursus de 3e année d'Expert en Techniques de l'Information à EPITECH : 2 jours par semaine, les jeudis et vendredis pendant 6 mois. Il a déjà fait 2 stages à la fédé avec Adrien en 1re et en Terminale.

## 10h10 – La crise sanitaire (MOP)

- La situation après les informations du 7 janvier

Selon les informations données jeudi, il y a peu de perspectives concernant l'ouverture des clubs. Il ne faut rien espérer avant la mi-février, mais nous en saurons plus le 20 janvier. Cette situation génère beaucoup d'incertitudes et il est difficile de se projeter.

- Les conséquences pour la FFSc et les perspectives

Nous avons décidé d'annuler le festival d'Aix, prévu en remplacement de celui de Cannes. Les nouvelles de Justine Louis, notre interlocutrice au Palais de Congrès, ne sont pas bonnes : l'ouverture du Palais peut être envisagée à la mi-février, mais celle du Casino est peu probable. D'autre part, les restaurants ne sont toujours pas ouverts et cela impacte le déroulement du festival.

Le Championnat de France à Bourges : avec l'accord de Manuella, nous avons pensé le reporter à Vichy (mai) et de l'organiser à Bourges l'année prochaine.

Reports de vos championnats ? C'est à vous de voir si vous pouvez les organiser. Pour ceux qui tomberaient en même temps que les simultanés, vous avez le choix : soit vous servir du simultané pour faire votre championnat régional (plus de points pour vos joueurs), soit faire des parties tirées au sac.

- Le calendrier

Les qualifications : MOP propose d'organiser plus de simultanés. D'une part, sur les dates initialement prévues (les salles sont retenues) le samedi 20/03 TH2, le dimanche 21/03 à la place des interclubs, le samedi 27/03 : il y a déjà le simultané au profit des scolaires ; et d'autre part, sur de nouvelles dates : le dimanche 28/03 et les deux premiers weekends d'avril.

Si la date de la qualification interclubs est maintenue, elle ne pourra pas servir de qualification pour les CdF, car tout le monde ne joue pas les trois parties.

Jean-Marc Delcourt (S) : Il est important d'avoir une stratégie sur la saison, qui va jusqu'au 31 août. S'il faut choisir, donner la priorité aux compétitions nationales.

Denis Héry (E) : Actuellement, le Grand-Est est soumis à un couvre-feu à 18h. Comment envisager la qualification Interclubs dans ces conditions ?

Serge Delhom (B) : Ok pour le maintien des interclubs. En les décalant à plus tard ?

A. Albin (R) et H. Bohbot (I) tentent d'intervenir mais rencontrent des problèmes techniques de prise de parole, H. Bohbot s'exprime par tchat interposé.

Jean-Marc Delcourt (S) : On est en train de passer beaucoup de temps sur des questions de calendrier sur lesquelles nous n'avons aucune maîtrise ni certitude. Il serait plus utile de parler du budget et des perspectives d'ensemble de la fédération.

D'un avis consensuel, le report des interclubs est difficile à envisager : il faut de grandes salles pour les jouer, alors que les simultanés, exceptionnellement cette année, pourront se jouer dans des espaces plus petits (salles de club par exemple, si au moins deux clubs peuvent être accueillis).

### Tchat:

*Maintien de la qualification des interclubs : 11 présidents se sont exprimés pour le maintien.*

*Anne Albini (R) : Sachant les inégalités sur le territoire, est-ce que la priorité de cette saison ne serait pas de faire des compétitions pour ceux qui le peuvent et de ne pas parler de certains CDF cette année ?*

MOP : Maintien des interclubs pour l'instant et mise en place de simultanés les samedi 20 et 27 mars et les deux premiers dimanches d'avril.

### **10h45 – Les finances (SYG)**

- Point sur les finances suite à la crise sanitaire

Ce sera un point rapide sur le résultat de l'exercice 2019-2020 puisque nous ne sommes pas en AG. Je vous avais annoncé au CA de juin un déficit prévu d'environ 60k€. C'est confirmé, le chiffre exact est -61 631,63€.

Quelques explications : augmentation des charges de structure due à l'embauche de Colas ; baisse des charges associatives car moins de réunions en présentiel et pas de subventions pour les différents CdF ou le CdM ; baisse très importante de l'activité Scrabble, réduite à une demi-saison pour cause de Covid.

À noter cependant un point très positif : l'augmentation des produits d'affiliation. Après 3 années consécutives de baisse, le nombre des licences a dépassé le seuil des 15 000, ce que nous attribuons à nos actions de développement et aux nouveaux services ajoutés à la licence.

- Projection jusqu'à la fin de l'exercice (31/08/2021)

Je vais prendre plus de temps pour présenter le budget prévisionnel 2020-2021, que vous avez reçu fin décembre, et laisser le temps aux questions et aux échanges. Je pensais pouvoir aujourd'hui vous donner en plus quelques chiffres réels, établis au 31/12, pour un point d'étape par rapport au budget prévisionnel, mais je ne les ai pas encore.

Je précise d'emblée que les chiffres annoncés ici ne reflètent aucune certitude sur le déroulement de cet exercice, ils sont à prendre avec les plus grandes précautions.

Ce budget prévisionnel établit un déficit de 173k€. Les données retenues :

- légère augmentation des charges de personnel, car même masse salariale et augmentation de la quotité de travail de Colas, qui passera de 50% à 60%, au moins pour 2 mois et peut-être jusqu'en juin.
- nette baisse des charges associatives car nombreuses réunions en distanciel, mais j'ai maintenu un CA et une AG en présentiel.
- aucune charge en actions associatives, parce qu'il faut bien rattraper quelque part le manque de ressources et que c'est la seule ligne où nous ne sommes pas soumis à obligations (factures, salaires, impôts,..)
- des charges et des produits maintenus pour l'activité Scrabble : d'une part parce que certaines épreuves ont pu avoir lieu en septembre-octobre (simultanés permanents et fédéraux, 1ère qualif VDR en partie, tournoi, La Rochelle) ; d'autre part, parce qu'on

espère pouvoir reprendre nos rencontres en présentiel sur la 2ème partie de la saison (festival de Vichy et CdM au niveau fédéral, autres tournois et festivals au niveau local).

Malgré l'absence d'un point complet au 31/12, je peux déjà corriger et vous faire part aujourd'hui d'une estimation, déficitaire de 200k€, car :

- le festival de La Rochelle s'annonce déficitaire.
- les redevances de nombreuses épreuves (phases 1-2-3, simus mondiaux, qualifs VDR), intégrées dans les produits l'an dernier sans avoir les charges correspondantes, ne seront pas perçues cette année.
- s'il y a reprise des compétitions, notamment CdF et CdM, cela induira des charges de subventions.
- il n'est pas raisonnable de ne prévoir aucune action associative car elles sont nécessaires pour l'avenir de la fédération, notamment pour les actions des Directions Nationales, pas encore incluses. D'ailleurs, certaines dépenses ont déjà eu lieu.
- mauvaise surprise sur la non-réaffiliation des clubs, que je n'avais pas imaginée. Vous avez tous entendu parler d'un concept que je connais bien, la continuité pédagogique, mise en place depuis le confinement de mars. De la même manière, nous pouvons parler de continuité associative : chaque acteur du monde du scrabble, selon son échelon d'action, se doit de faire le maximum pour maintenir le lien et encourager l'activité associative, qui peut continuer, on l'a vu, en dehors des rencontres de club habituelles et prendre différentes formes : téléphone, échanges par Zoom, Skype ou autres, parties en ligne,.. Pour l'instant, une soixantaine de clubs ne se sont pas réaffiliés depuis l'année dernière, 3 en moyenne par comité. Espérons que l'action de chacun de nous pourra corriger cette baisse.
- un chiffre encourageant : les produits-licences évalués d'abord à 300k€ sont en fait à 317k€ actuellement, toujours en nette baisse par rapport à l'an dernier (-23%) mais moins que prévu et surtout avec un nombre non négligeable de nouvelles licences (près de 800 de septembre à décembre). Ces nouvelles affiliations sont dues en grande majorité à l'utilisation de Duplijeu incluse dans la licence, pour pouvoir jouer les parties duplicate en ligne, et aussi au e-championnat classique, lancé en décembre.

### Evolution des licences

ETAT DES LICENCES		31/8/2020	7/1/2021	Taux de renouv.	Nouveaux licenciés 07/01/2021
HAMM Thierry	A	490	397	81,02%	18
DELHOM Serge	B	603	383	63,52%	17
FEVRE Jean-Louis	C	383	313	81,72%	19
JOUNEL Chantal	D	884	703	79,52%	60
HÉRY Denis	E	410	334	81,46%	13
RONDOT Gisèle	F	709	512	72,21%	30
MORELLE Marie-Odile	G	718	599	83,43%	47
COUVREUR Christian	H	760	567	74,61%	62
BOHBOT	I	426	361	84,74%	18

GAUTHIER Wilfrid	J	583	456	78,22%	41
COPPENS Didier	K	698	559	80,09%	28
BŒUF Rémy	L	866	621	71,71%	35
DELARUELLE Aurélien	M	846	667	78,84%	42
GAGGIOLI Nicole	N	359	242	67,41%	13
GRUCHOT Annie	O	753	465	61,75%	34
GRIMAL Manuella	P	610	485	79,51%	29
KITTERIMOUTOU Florus	Q	771	422	54,73%	27
ALBINI Anne	R	471	364	77,28%	14
DELCOURT Jean-Marc	S	968	816	84,30%	64
CATALAN Bernadette	T	534	396	74,16%	20
DEVIGNE Laurent	U	362	273	75,41%	28
ASTRESSES Pascal	V	649	474	73,04%	36
TREMEAU Martine	W	499	398	79,76%	25
FILET Lionel	X	295	218	73,90%	7
COUNOTTE Nicole	Y	389	272	69,92%	19
FFSc		55	49	89,09%	35
<b>TOTAL</b>		<b>15 091</b>	<b>11 346</b>	<b>75,18%</b>	<b>781</b>
SCATENI Linda	Corse	96	79	82,29%	4
KITTERIMOUTOU Florus	Guy.	116	18	15,52%	5
BREDON Lucien	Guad.	190	55	28,95%	2
BERTRAND Sonia	Mart.	180	93	51,67%	4
TOLASSY Sylvain	N-Cal.	34	39	114,71%	7
BAQUER Eve	Réun.	155	138	89,03%	5

### Evolution des clubs

ETAT DES CLUBS		Nb de clubs sur le site	Clubs à retirer du site	Fermetures Clubs	Clubs en attente d'être affiliés	Clubs affiliés au 31/01/21
Alsace	A	22	1		3	18
Pays d'Oc	B	38	3	1	1	33
Bourgogne	C	19		1		18
Pays de la Loire	D	32				32

Champagne	E	19			1	18
Dauphiné-Savoie	F	32	1	2	1	28
Flandres	G	39		2	1	36
Paris Ile-de-France Ouest	H	31		4		27
Languedoc-Roussillon	I	21	3			18
Poitou-Charentes	J	26		1	1	24
Lorraine	K	42	3	4	1	34
Lyonnais	L	37				37
Normandie	M	48	5	4		39
Côte-d'Azur	N	14		1		13
Provence	O	31				31
Val-de-Loire	P	22	1		1	20
Outre-Mer	Q	54	7	11	7	29
Franche-Comté	R	19		1		18
Bretagne	S	35		1		34
Aquitaine	T	26	1			25
Ile-de-France Nord	U	24		3		21
Sud-Francilien	V	26	1		3	22
Auvergne	W	23		1		22
Limousin-Périgord	X	15	1			14
Var-Esterel	Y	12				12
<b>TOTAL</b>		<b>707</b>	<b>27</b>	<b>37</b>	<b>20</b>	<b>623</b>
<b>Outre-Mer</b>						
Corse	Q	7	1			6
Guadeloupe	Q	17	4	7	2	4
Guyane	Q	6		1	1	4
Martinique	Q	14	1	3	4	5
Nouvelle-Calédonie	Q	1				1
Réunion	Q	9	1			8

D'autres pistes seront à prendre en compte pour redonner des ressources à la fédération, comme par exemple le e-championnat duplicate que nous allons lancer très bientôt, qui vous sera présenté par Maxime, ou peut-être la vente du siège, dont nous parlerons cet après-midi.

Il faudra réfléchir aussi, si les compétitions peuvent reprendre, au maintien des subventions pour les métropolitains.

Dernier point d'information : la fédération fait actuellement l'objet d'un contrôle URSSAF, portant sur 2018 et 2019. De très nombreuses pièces justificatives ont été fournies par la fédé, la banque et le cabinet comptable. A priori, nous faisons les choses dans les règles, et le cabinet nous le garantit, mais notre principe de défraiement des arbitres peut être retoqué. Selon les conclusions de la contrôlease, il faudra peut-être ajouter des pénalités aux charges de cette année, pénalités qui seraient prises en charge par le cabinet en cas d'erreur de leur part.

Je serai amenée dans l'année à établir d'autres points d'étape par rapport au budget prévisionnel, afin d'ajuster nos actions à nos moyens, et je serai aidée dans cette tâche par la Commission des Finances, qui s'est déjà réunie une fois cette année, en octobre. Je profite de ce CA pour vous la présenter dans son entier : Rémy Boeuf, président du comité Lyonnais, en est le président ; on y retrouve Roger Combes et Nadine Depuydt, déjà membres précédemment ; deux nouveaux membres l'ont rejointe, Lionel Filet président du comité Limousin-Périgord, et Jean-Marc Delcourt président du comité Bretagne ; Marie-Odile et Séverine en sont naturellement membres de droit ; et j'y suis moi-même consultante. La prochaine réunion de cette commission est prévue fin janvier-début février.

Anne Albini (R) : Quelle date est prévue pour l'AG qui n'a pas eu lieu à Aix ?

MOP : Nous avons jusqu'au 30 juin pour tenir l'AG. Pourquoi pas à Vichy pendant le festival ?

#### Tchat:

*3 présidents demandent pourquoi il n'y pas eu recours au chômage partiel ?*

*MOP : Les salariés avaient tous du travail, tant en informatique que dans d'autres domaines (licences par exemple). Nous y pensons maintenant, puisque la situation risque de perdurer. Si nous le faisons, certains services actuellement rendus seraient suspendus le temps de ce chômage partiel.*

*Hervé Bohbot (I) : Les réserves sont faites pour les crises, et c'en est une, et avec 600 000 € de réserves, le covid peut durer trois ans.*

*Rémy Boeuf (L) : J'ai des licenciés qui marchandent le prix de la licence ! On n'est plus dans l'associatif mais dans le commercial.*

*Christian Couvreur (H) : Nous profitons de notre côté pour anticiper la création de nouveaux clubs dès que ça sera possible, notamment en collaboration avec la fédération des échecs.*

*Anne Albini (R) : Chez nous 1 club ne reprendra pas cette saison, mais peut-être l'année prochaine...*

*Hervé Bohbot (I) : Dans notre comité, pas de part comité cette année. Budget voté en déficit de 4000€. Réserves pour 3 ans.*

*Lionel Filet (X) : Pas de part comité cette année.*

*Martine Trémeau (W) : Avons-nous des réserves pour "éponger" ce déficit?*

*Christian Couvreur (H) : côté PIFO, pas de part comité non plus.*

*Rémy Boeuf (L) : L'avis du cabinet comptable n'est plus suffisant.*

*MOP : J'ai eu plusieurs demandes de baisse du coût de la licence. Nos tarifs sont maintenus depuis plusieurs années (2012) et nous avons proposé de nouvelles prestations avec la licence.*

*Hervé Bohbot (I): Évidemment que le mieux est de ne pas toucher aux réserves, mais bon, quand il le faut, personne ne vous en fera grief. Et je préfère ça, à l'organisation à tout prix de simultanés pour renflouer les caisses, au détriment des épreuves comité - qui font DÉJÀ un effort en supprimant la part comité, ce dont les licenciés nous savent gré.*

*MOP : Merci à tous ceux qui ont fait un geste pour limiter le coût de la licence. Certains clubs ont même offert la licence à leurs adhérents.*

*Hervé Bohbot (I) : d'où perte limitée de licenciés.*

*Christian Couvreur (H) : Encore une fois le chômage partiel aurait pu permettre de diminuer un peu...*

*Pascal Astresses (V) : Je rejoins Sylvie sur la notion de "continuité associative". Certaines situations dans les clubs peuvent surprendre lorsque les licences sont renouvelées mais pas l'affiliation du club !*

*Christian Couvreur (H) : La plupart de nos clubs ont aussi annulé leur coût d'adhésion.*

*Marie-Odile Morelle (G) : Je crains une forte baisse des licences pour l'an prochain, pas certain que nos anciens joueurs reviennent dans nos clubs.*

*Thierry Hauw : Je pense qu'il faut s'assurer que le cabinet comptable de la fédé ne soit pas déjà en relation avec un cabinet judiciaire.*

*Hervé Bohbot (I) : Les comités qui ont déjà fait un effort au niveau financier en ne prenant pas de part, ne vont pas en plus perdre toute organisation locale au profit de simultanés fédéraux.*

*Chantal Jounel (D) : Tous les clubs de notre comité ont renouvelé leur affiliation et sans pression...*

*Hervé Bohbot (I) : On a mis en place le paiement en ligne de la licence dans notre comité, il faut mettre en avant le côté numérique (Scrabblerama, Duplijeu) et promouvoir ces nouveaux usages auprès des licenciés (anciens et nouveaux). C'est le seul moyen de justifier la prise de licence. Il faut développer le numérique et communiquer. Où est la newsletter de la fédération ? pour obtenir le lien.*

*Martine Tremeau (W) : Il faut rester optimiste pour la prochaine saison, entre les vaccins et l'immunité, on devrait en voir le bout...*

*Serge Delhom (B) : De nombreuses mairies n'ont pas permis à certains clubs de reprendre les activités en septembre et octobre.*

*Nicole Counotte (Y) : Je suis également présidente du club Y30 et je ne prends pas de cotisation club et la licence comité a été de 20€. Les comités n'ont pas de salariés.*

## 11h25 – L'informatique

- Duplitolop 8 et SIGLES (Séverine Gruchot)

D8 : il reste 20% à faire, avec intervenant externe éventuel, à voir avec Adrien Derveloy et Patrice Bulat.

SIGLES, nouveau nom DupliGEST : avance, grâce à AD et Antoine (stagiaire), il sera prêt pour la rentrée de septembre.

- DupliJeu et Battle (MB)

Battle : une démo va être faite en début d'après-midi ; le principe est un duel en duplicate, en 1 contre 1 ou en équipe. Cette version de DupliJeu est bien avancée, son ergonomie est retravaillée, et sa diffusion à l'ensemble des licenciés est prévue très prochainement.

- Développement de l'application classique (MB)

Elle est écrite en prenant en compte les développements réalisés pour la battle, sur les points qui sont similaires. Des tests sont prévus à partir de fin février, et, si tout va bien, son lancement se ferait dans le courant du mois d'avril.

### **Divers** *Tchat:*

*Pascal Astresses (V) : Je souhaite un soutien de la fédé afin de connaître les licenciés qui ne disposent pas d'une fiche sur le site. Il est essentiel que nous puissions les accompagner dans cette création. Nous devons valoriser les services associés à cette fiche sans parler de la possibilité de voter.*

*Jean-Marc Delcourt (S) : Pour les nouveaux arrivants, pourquoi la fédé ne créerait pas une première fiche en même temps que la licence?*

Séverine Gruchot : La fédé ne peut pas tout faire à la place des licenciés, et on ne veut pas non plus faire de l'assistanat systématique.

*Pascal Astresses (V) : on sait qu'il y a 6000 fiches qui ne sont pas créées.*

*Hervé Bohbot (I) : Ce n'est pas de l'assistanat, il faut absolument le faire et même pour tous ceux qui n'ont pas encore de fiche, la créer pour eux, la fédé a déjà leur mail et ça suffit.*

**Hors CA** : suite à cette demande, les présidents de comité ont accès à cette information sur leur fiche depuis le 14 janvier 2021.

*Remy Boeuf (L) : Y aura-t-il des testeurs pour D8 avant sa sortie ?*

## 11h47 – Le développement

- Le point sur les activités en cours (YB)

Nous sommes sur une dynamique favorable aux jeux de société même si on est marqué par l'arrêt brutal de nos activités en présentiel.

On peut se féliciter d'avoir démarré en septembre 2019 nos activités « phygiales » avec les expériences en topping relayées par les parties en ligne puis les premières compétitions. Il est absolument nécessaire de travailler désormais sur un plan de numérisation de la FFSc (à présenter au CA en juin) comprenant plusieurs points :

Les nouvelles formes de jeu où on avance bien (championnats, battle, etc...) sous la férule de Maxime

L'informatisation et la possibilité de traiter en ligne un maximum d'opérations et notamment la prise et le paiement de licence instantanés

Une partie RH, gouvernance, conduite du changement capitale pour « embarquer » avec nous les salariés et les présidents de comité et de club, qu'ils n'aient pas le sentiment qu'on veut prendre leur boulot.

Et évidemment un déploiement organisé avec du marketing et de la communication qui permettront quand tout sera en place de mener des opérations de "recrutement" de licenciés à grande échelle. C'est là que la DNDS trouvera un cheval de bataille.

Mais dans l'immédiat, on doit faciliter l'apprentissage de Duplijeu pour nos licenciés actuels et pourquoi ne pas prendre contact avec les clubs non affiliés de nos territoires pour leur parler de cette offre.

Je rappelle pour conclure que Mattel ne fait aucun obstacle à ces projets de développement, bien au contraire...

- Les réalisations et les perspectives (MB)

#### e-scrabble

Le championnat e-classique a commencé depuis environ un mois, nous sommes très satisfaits du nombre de joueurs qui y participent (plus de 250 inscrits).

Nous allons également lancer un grand e-tournoi en duplicate à partir du samedi 23 janvier qui se déroulera en plusieurs saisons. Chaque saison comportera douze tournois en ligne en cinq parties qui se joueront les week-ends du samedi matin au dimanche soir. Les frais d'inscription s'élèveront à 20 euros par joueur. Nous espérons que ce tournoi rencontrera un grand succès et nous comptons sur vous pour relayer l'information au sein de votre comité.

#### Les applications

L'application Battle est presque finalisée, nous avons récemment amélioré son ergonomie pour qu'elle séduise nos joueurs. Il reste un test à réaliser avant qu'elle soit disponible pour tous, il s'agit de vérifier que la liaison logiciel-serveur restera performante quand de nombreux joueurs seront connectés simultanément. Nous espérons sortir l'application pour début février. Je vous présenterai l'application tout à l'heure, après la pause de midi.

Pour l'application Classique, nous avons un peu de retard, une première version sera mise à disposition des testeurs courant mars. Nous espérons mettre à disposition cette nouvelle application pour tous nos joueurs fin avril.

#### Tchat:

*Pascal Astresses (V) : Vive la lecture de Scrabblorama ! Le virage digital est bien amorcé, il convient maintenant de l'amplifier en communiquant encore plus sur tous les avantages !*

*Thierry Hauw : Où en sont nos relations avec Mattel ?*

*MOP : Nos relations avec Mattel sont toujours bonnes. Ils nous ont fait part de la sortie, pour les fêtes, de leur nouveau jeu pour jouer en duplicate (plusieurs plateaux de jeu dans la même boîte) et nous avons leur accord pour le développement de notre application classique.*

*Rémy Boeuf (L) : A-t-on un retour sur les prises de licences suite au webinaire?*

*MOP : Non Rémy, pas de retour suite au webinaire.*

## APRÈS-MIDI

### **13h50 – Présentation et explications du jeu en Battle (MB)**

### **14h11 – Les infos de la FISF (MOP)**

Nous avons fait une réunion en visioconférence le 12 décembre dernier : le simultané prévu hier a été maintenu, sous le nom de Simultané de l'Espérance, pour les pays qui pouvaient jouer (en Afrique par exemple). Le simultané habituellement joué en janvier a été reporté au dimanche 25 avril, à la place du simultané semi-rapide. Le semi-rapide, quant à lui, est prévu pendant le festival du Dragon.

Constitution d'un Pôle Afrique : le Bureau Afrique a vu ses limites et une confédération africaine, prévue pour se substituer à lui, est en gestation depuis deux ans, mais le projet n'aboutit toujours pas. Ce Pôle Afrique a pour objectifs de consolider les acquis et de préparer la relève : accélérer la création de la confédération, développer le scrabble scolaire, harmoniser l'arbitrage des grandes compétitions, etc. Ce pôle va reposer sur trois personnes : Olivier Assinou, en qualité de directeur technique, rémunéré par la FISF, Amédée Assomo (président de la fédération camerounaise de scrabble) en tant que représentant officiel de l'Afrique au CA de la FISF et Amar Diokh, coordonnateur.

Financement des Championnats du Monde : la FISF augmente sa subvention et la porte à 5000€ (au lieu de 3000€) et prend en charge la présence de Louis Eggermont dans les CdM pour qu'il puisse apporter son aide à l'organisation.

Louis Eggermont a été invité dans la commission informatique pour voir les ajustements à faire dans l'ensemble informatique. La FISF est prête à investir pour les modifications à faire pour mettre notre dispositif à disposition des autres fédérations (cf. question d'Anne un peu en-dessous).

Hervé Bohbot (I) : Cette subvention était plus élevée dans le passé, là ils proposent de l'augmenter, mais sans atteindre le montant précédent. Le compte-rendu du dernier CA fédéral ne rend pas compte des 30 minutes d'échanges critiques sur la FISF, c'est regrettable. [après vérification, un certain nombre d'interventions figurent bien au compte-rendu]. Le fonctionnement de la FISF est toujours aussi opaque. Qu'en est-il des élections à venir ? Des listes en présence ? Peut-on avoir des informations sur le sujet ?

MOP : La liste conduite par Patrice Jeanneret vous a été présentée lors du CA de juin (page 16 du CR) et les élections se feront à Vichy, après les CdM. Je note de poser ces questions à la FISF pour pouvoir y répondre prochainement.

Hervé Bohbot (I) : Comme ce sont les présidents des fédérations qui votent, ce serait bien qu'au niveau fédéral on ait cette information. Faire une liste ou susciter une autre liste comme j'avais essayé de faire les années précédentes... Il faudrait que cela soit transparent et la FISF est tout sauf transparente. Ce n'est pas normal que ce qui est sur leur site soit tout à fait en contradiction avec leurs statuts. Il faut des nouvelles dates de dépôt de listes, leur demander éventuellement un bilan...

Anne Albin (R) : La FISF va-t-elle profiter sans contrepartie de tout le travail des informaticiens français ? Si leurs finances sont actuellement en difficulté, pourquoi pas ; mais qu'en sera-t-il plus tard ? Est-ce que la FISF verse quelque chose à la fédération par rapport à l'informatique ?

MOP: Elle est prête à payer s'il y a des modifications à faire pour les autres fédérations.

Anne Albini (R) : C'est un sujet dont il faudra reparler au CA de juin.

Hervé Bohbot (I) : Les décisions de la FISF posent des problèmes de classement. S'il y a des CdM cette année, sur quelle base seront décidées les qualifications ? Va-t-on encore une fois prendre en compte des compétitions vieilles d'un ou deux ans ?

MOP : Une réunion FISF est prévue demain, où je relaierai scrupuleusement vos questions.

Hervé Bohbot (I) : Pourquoi les présidents des commissions ne sont plus invités au CA ? Avant, ils venaient et nous faisaient un point sur celles-ci.

MOP : On n'invite pas systématiquement tous les présidents, on les invite seulement lorsqu'il y a à traiter des sujets importants les concernant.

### **14h15 – Les locaux de la FFSc (MOP)**

- Nouvelle évaluation

Ce sujet a été abordé en 2017 avec 2 estimations d'agences immobilières, mais depuis cette époque, il y a eu d'autres priorités à traiter.

Pour rappel, nous avons une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>, 52 m<sup>2</sup> dans la salle de réunion qui donne sur la rue avec une vitrine, un couloir de 15 m<sup>2</sup> qui nous amène à la partie bureaux de 85 m<sup>2</sup>, 13 m<sup>2</sup> en sous-sol et un garage ouvert.

J'ai eu l'opportunité de faire faire une nouvelle estimation par un cabinet spécialisé dans les locaux d'affaires. Le montant annoncé, après visite des locaux, étude de la valeur des biens dans le quartier et la prise en compte de la situation par rapport aux axes de communication est de 1 795 000 euros. Pour rappel, les estimations précédentes étaient de 1 270 000€ et de 1 300 000€. Les atouts qu'ils donnent sont la proximité du métro, un petit jardin derrière, la partie vitrine et surtout, nous sommes dans le 16ème.

- Quelle suite lui donner ?

Etes-vous ok pour vendre et acheter autre chose de plus petit ?

Christian Couvreur (H) : La fédé a-t-elle vraiment besoin de 100 m<sup>2</sup>, vu que les salariés sont en télétravail ?

MOP : C'est une estimation maximum. Il faut autour de 80 m<sup>2</sup> pour que chacun ait son espace.

Jean-Marc Delcourt (S) : D'accord pour vendre et racheter ailleurs, si c'est accompagné d'un meilleur confort de travail pour les salariés. Pour savoir s'il faut acheter intra-muros ou pas, recueillir l'avis des salariés.

MOP : Je maintiens mon avis précédent : je préférerais que la FFSc soit propriétaire dans Paris pour que la valeur du bien ne se déprécie pas. Par ailleurs, cela rend plus facile les liaisons depuis les différentes gares (métro et RER) et permet de réaliser une grande journée de travail sans être obligé de rester une nuit, d'où des économies pour la FFSc.

Hervé Bohbot (I) : D'accord pour Paris, il faut que ce soit accessible facilement en métro. Je pense qu'il y aura beaucoup de bureaux disponibles dans les prochains mois suite à la crise sanitaire. Il nous faut des bureaux, mais également un endroit avec plus de standing (vitrine exploitée, archives...). Il n'y a pas d'urgence à vendre.

Pascal Astresses (V) : Dans le choix d'un futur siège, il faut tenir compte du souhait des salariés et avec une accessibilité facile (gare et métro).

MOP : Pour en avoir parlé avec eux, leur souhait serait d'être proche de la gare Saint Lazare ou la gare de Lyon.

Rémy Bœuf (L) : Pas d'avis particulier sur le choix du lieu, du moment que l'accès est facile pour les salariés.

Denis Héry (E) : A-t-on déjà des éléments de prospection ? Ou peut-on en avoir avant de se prononcer ?

MOP : Ceux que je pourrais obtenir dans les 15 jours ne seraient plus valables dans 2 mois, tout va très vite à Paris, mais je peux en obtenir.

Gisèle Rondot (F) : D'accord pour vendre maintenant, car notre bien risque de perdre de la valeur.

Hervé Bohbot (I) : C'est même déjà trop tard, pas sûr que quelqu'un veuille acheter maintenant, ils vont attendre que cela baisse.

MOP : Pour information, l'agent immobilier avec lequel je suis en contact m'a précisé qu'ils ont fait des tests auprès de leurs clients et qu'ils avaient déjà deux cabinets comptables qui seraient prêts à acheter nos locaux.

Jean-Louis Fèvre (C) : D'accord pour racheter dans Paris avec transports faciles.

Lionel Filet (X) : Qu'est-ce qui nous empêcherait d'essayer de vendre ?

Hervé Bohbot (I) : Je suis d'avis de trouver d'abord le nouveau lieu avant de vendre.

Jean-Marc Delcourt (S) : Quelle est la priorité de cette vente ? Est-ce l'aspect financier, pour en retirer des ressources qui permettraient de combler les déficits dus aux conditions sanitaires sans entamer nos réserves ? Ou est-ce l'aspect de la fonctionnalité des locaux et des conditions de travail des salariés ?

MOP : Ce projet date de quatre ans. Les locaux actuels ne sont pas très fonctionnels : malgré la surface importante, je n'y ai pas de bureau et les sanitaires ne correspondent pas aux normes actuelles. Quand nous avons évoqué ce projet, il y avait deux options : soit faire faire un projet par un architecte d'intérieur pour tirer le meilleur parti de l'existant, soit vendre et racheter des locaux plus fonctionnels. Le CA de l'époque (point II, page 4 - CA 7 janvier 2017) avait voté à l'unanimité la vente des locaux.

Pour rappel : les statuts mentionnent un vote nécessaire en AG pour un changement de siège social.

Annie Gruchot (O) : Je pense que la surface actuelle du siège (150 m<sup>2</sup>) est inutile.

Lionel Filet (X) : D'accord pour lancer les démarches.

MOP : Question soumise au vote via le tchat : *Etes-vous d'accord pour que je continue à voir avec l'agent immobilier quelles seraient les conditions de la vente et du rachat potentiels de bureaux ?*

Chantal Dardenne (CNE) : Résultat du vote : 1 contre, 2 abstentions, accord donné à la majorité.

### **15h15 – DNSJS (MCD)**

Aucune activité jeunes pour la fin de la saison 2019-2020 compte tenu de la crise sanitaire.

Pour la saison en cours :

- Le CDF Jeunes aura lieu si tout va bien à St-Sébastien-sur-Loire (banlieue nantaise) du 23 au 26 avril.

Le concours de Scrabble scolaire : il a redémarré puisque les établissements scolaires sont ouverts, avec une participation moindre mais néanmoins satisfaisante compte tenu des conditions. Les premiers chiffres font état de 12 000 participants dans un peu plus de 200 établissements scolaires (contre 30 000 et 500 les autres années). Mais ces chiffres sont très partiels, beaucoup de comités n'ont pas répondu et certains ont aussi reporté la date de clôture de la première phase du concours. A l'inverse, certains comités qui participaient habituellement ont décidé de ne pas le faire cette année. La finale sera, nous l'espérons, organisée à l'International School of Paris, le samedi 22 mai (weekend de Pentecôte).

La DNSJS va prochainement se réunir afin de déterminer le mode de qualification à ce CDF, puisqu'aucune des épreuves qualificatives habituelles n'a pu se dérouler, et aussi le nombre de jeunes à qualifier. En effet, le nombre de licenciés jeunes (<18 ans) est actuellement de 195, ce qui reviendrait à tous les qualifier si on maintenait les chiffres habituels de 200 places au CDF. Nous comptons toujours sur l'Auvergne pour l'édition 2022.

- Projet de séjour de jeunes d'été en 2021 : nouvel appel à candidatures.

- 2021 est l'année de renouvellement de la convention.

- La commission arbitrage a validé un arbitrage plus souple pour les poussins et mini-poussins (suppression des avertissements notamment). Reste à le diffuser à tous les arbitres.

Anne Albin (R) : confirme que le comité R n'a pas reçu d'information de la commission arbitrage à ce sujet et précise que cet assouplissement est déjà appliqué dans son comité. Elle demande si les benjamins auront un nombre d'avertissements limité à 5 ?

MCD : Non, le cas des benjamins n'a pas été abordé avec la commission arbitrage.

Thierry Hauw (DNSC) : déplore qu'il n'y ait pas de proposition de classique auprès des jeunes alors que c'est une formule très adaptée pour eux.

MCD : Il existe depuis deux ans un tournoi de classique réservé aux jeunes de moins de 18 ans à Aix-les-Bains. MCD invite Thierry à se rapprocher de Didier Weisse, qui est le référent classique au sein de la DNSJS.

Annie Gruchot (O) : Quelles règles sanitaires sont prévues pour la finale, qui se déroule dans l'internat d'un lycée ?

Anne Albini (R) : Les contraintes de désinfection des locaux à l'issue du séjour, en vue du retour des lycéens, vont-elles entraîner un coût supplémentaire, avec des conséquences pour l'engagement des familles ?

MCD : Le séjour a lieu au début des vacances scolaires de la zone B, il reste donc près de 2 semaines avant le retour des lycéens et le virus ne devrait pas survivre. Quoi qu'il en soit, ce sont les équipes d'entretien du lycée qui géreront cet aspect.

### **15h30 – DNSC (Thierry Hauw)**

Nouveau président depuis septembre, Thierry se présente : "25 ans de scrabble dont 17 ans exclusivement au profit du duplicate, je me suis aperçu que le classique apporte beaucoup au duplicate, c'est pourquoi je pense que le classique est la meilleure solution pour conquérir de nouveaux licenciés".

Avec la DNSC, nous avons dans un premier temps, pour dynamiser la fédération, créé le championnat e-classique avec l'aide entre autres de Maxime et Patrice Bulat. Ce championnat fonctionne avec des poules nationales (48 meilleurs joueurs inscrits) répartis en 2 poules 1ère division et 2 poules de 2ème division, ces personnes se connaissent entre elles. Puis nous avons créé des poules régionales, pour que les joueurs puissent se retrouver par la suite "dans le présentiel". Bonne surprise 270 joueurs inscrits avec 11 défections pour différentes raisons. Ceci est le premier pas que nous faisons par rapport à internet... Nous sommes persuadés que l'avenir du Scrabble passe par internet, et c'est pourquoi nous avons besoin en priorité de cette application de Scrabble Classique. Dès que celle-ci sera opérationnelle, nous n'utiliserons plus l'application ISC. Ce championnat n'est pas provisoire, ce sera la base de notre fonctionnement sur internet : reprise des championnats de France comme il y a 3/4 ans, tournois virtuels. Un point sur le règlement de ce Championnat, pour pouvoir accéder aux poules nationales, les joueurs devront avoir fait leurs preuves sur le terrain. Nous croyons énormément à l'arrivée de nouveaux licenciés grâce à la nouvelle application.

Une chose est à aborder avec la DNSC, c'est les clubs partenaires et voir avec les comités qui n'ont pas assez de matériel pour l'organisation de leurs tournois. Il va falloir investir pour eux, pour qu'il y ait plus de petites compétitions (pratique et convivial).

Moralité: Si on croit à internet, si on sait animer le classique, dans le monde du duplicate vous allez avoir beaucoup de nouveaux joueurs qui vont arriver. Il faut du temps.

Nous allons essayer, si cela est possible, de reprogrammer les épreuves annulées au même endroit.

Fabien Douté (K) : Le CdF Classique prévu fin mars à Golbey (Vosges) est-il maintenu ?

Thierry Hauw (DNSC) : Il est impossible de se prononcer avec certitude, et même si nous espérons pouvoir le maintenir, je suis sceptique. Si annulation, on pourrait le positionner après Vichy.

Hervé Bohbot (I) : Le scrabble classique en ligne est bien différent du scrabble classique sur plateau, où en compétition les joueurs doivent décider de contester ou non, et où la part de bluff peut intervenir. En ligne, il y a toujours des soupçons sur une triche éventuelle, qu'il est impossible de prouver ou de contrôler. Pourquoi dans ce cas ne pas l'accepter et l'accompagner ? Par exemple, en choisissant une formule de jeu où on ne peut jouer que des mots valables, ce qui éliminerait le bluff des joueurs mieux classés et les regrets des joueurs moins bien classés. Pourquoi ne pas avoir choisi ce type de formule pour le e-championnat Classique lancé en décembre ?

Thierry Hauw (DNSC) : La DNSC a fait un autre choix pour la 1<sup>ère</sup> saison du e-championnat. Il pourra en être autrement pour la prochaine fois.

Hervé Bohbot (I) : Un partenariat a été établi pour le e-championnat, puisque cette compétition de la FFSC se déroule via ISC. À ce jour, il n'en ressort rien de concret.

Thierry Hauw (DNSC) : Tout à fait d'accord pour réfléchir à ces sujets avec MOP.

Hervé Bohbot (I) : D'autre part, le 1<sup>er</sup> confinement et l'arrêt des compétitions aurait pu donner du temps à la DNSC pour réfléchir globalement au Classique : règlement, mode de qualification, modification des Interclubs, ... Cela n'a pas été le cas, c'est dommage.

Thierry Hauw (DNSC) : Cela fait partie des choses que nous allons revoir par la suite. Moi dans ma tête, il y a modification du règlement et de la qualification du Championnat de France, modification des interclubs et de la phase finale. Il y a beaucoup de choses à faire, on en a déjà beaucoup parlé, mais pas encore finalisé. Il ne faut pas aller trop vite, il faut étudier les opportunités, les probabilités...

Hervé Bohbot (I) : Il y a un vrai nid pour les joueurs de classique mais il faut arrêter de dire que l'on va les convertir au duplicate. Il y a des personnes qui jouent au classique qui ne sont pas toujours intéressées par la compétition ou le duplicate. Il y a une toute nouvelle tranche de futurs licenciés qui sont abordés. La plupart des joueurs qui n'ont pas repris leur licence sont ceux qui sont allergiques au numérique (trop âgés, pas pour eux...). Il faut maintenant faire renouveler les licences avec du classique en leur proposant une application. En tout cas, excellente nouvelle que celle-ci sorte prochainement.

Thierry Hauw (DNSC) : Pour avoir fait une étude il y a quelques années, la fédération avait annoncé que l'âge moyen des joueurs était de 66 ans et je m'étais aperçu que la moyenne d'âge au classique était de 53 ans. Et cela se confirme toujours. Les chiffres, communiqués par Jean-François Ramel, du e-classique : sur 270 joueurs, il y a 90 joueurs Rubis, Diamants et Vermeils, 144 Seniors et 20 Jeunes.

### **15h55 – Les commissions (SYG)**

Nous avons travaillé, depuis la prise de fonction du nouveau bureau en septembre, à la mise en place des commissions. Nous espérons pouvoir en faire la mise à jour sur le site d'ici la fin du mois.

Les cinq commissions existant précédemment sont maintenues : Arbitrage-Règlement-Logistique, Classement et Tournois, Finances, Informatique, Juridique. Et nous en avons créé une sixième : la commission Sanitaire.

Elles sont toutes déjà bien actives.

Toutes leurs missions ont été redéfinies et tous les présidents ont été désignés. Mais certaines auraient encore besoin d'être étoffées, et nous voudrions ici faire appel à vous tous pour proposer des noms, car c'est vous qui connaissez le mieux vos licenciés, leur engagement et leurs compétences. Je vous enverrai, d'ici la fin de la semaine, un document présentant les missions de toutes les commissions et les membres déjà impliqués. Merci de votre relais.

### **16h00 – Questions diverses**

Aucune question diverse n'a été envoyée au préalable.

## 1/ Tarifs annonces dans Scrabblorama

Anne Albini (R) : J'ai été surprise de découvrir dans les documents de rentrée une nouveauté dans les tarifs fédéraux. On avait pourtant établi que ces tarifs devaient être présentés et votés au CA de juin précédent. Cette nouveauté concerne les tarifs d'annonces dans Scrabblorama : où est la frontière entre annonces à but commercial et festival, quelles sont les personnes qui vont devoir payer ces annonces à but commercial ? Sylvie peut-elle préciser ?

SYG : Nous avons mis à jour ces tarifs pour les documents de rentrée. Comme il n'y avait pas de CA à ce moment-là et qu'il nous fallait communiquer l'ensemble des documents, nous avons pris les devants. Nous avons effectivement ajouté un 2<sup>ème</sup> tarif pour les annonces qui ne concerneraient pas des compétitions organisées sous l'égide d'un comité ou d'un club mais auraient un but commercial, la formulation est assez parlante, car nous avons eu des demandes qui nous ont amenés à réfléchir sur le sujet.

Hervé Bohbot (I) : Si je comprends bien, quand c'est sous l'égide d'un comité, les annonces sont gratuites mais les tarifs s'appliquent quand il s'agit d'une association, des séjours de Franck Maniquant ou des voyages. Les tarifs sont pour eux ?

Anne Albini (R) : Ben non Hervé, puisqu'ils font du Scrabble.

Hervé Bohbot (I) : C'est cela qui n'est pas clair. Si c'est sous l'égide d'un comité cela devrait être gratuit ; si c'est quelque chose qui est privé qui veut faire sa publicité, là les tarifs sont justifiés.

SYG : J'ai quitté la caméra, pour me mettre sur mon ordi et devant ce document. Si on avait eu la question au préalable, j'aurais pu préparer la réponse, cela aurait été plus pratique et plus facile.

Tout ce qui existait avant n'a pas changé (40, 80 et 150€ selon la grandeur de page) et nous avons ajouté "annonces à but commercial" (100, 200 et 400€ selon la grandeur de page) mis en évidence par une couleur rose pour attirer l'attention sur la nouveauté. Si Anne veut faire voter ce 2<sup>ème</sup> tarif, votons.

Anne Albini (R) : Si je comprends bien, cette mesure va toucher principalement Lionel Allagnat ?

SYG : Toute société pourrait demander à insérer une annonce à son nom, ce qui ne veut pas dire que le rédacteur en chef accepterait de la faire paraître. La société de Lionel étant à but commercial, le 2<sup>e</sup> tarif lui serait effectivement appliqué s'il envoyait une annonce.

MOP : Elle peut éventuellement toucher Lionel si en tant que dirigeant de sa société, il en fait la demande mais cela n'a jamais été le cas. Nous avons eu également des demandes d'Audika, de nos partenaires pour une 2e parution, cela serait bien d'avoir des prix à leur proposer. On ne vise personne...J'en profite pour vous rappeler que nous n'avons pas facturé les annonces des manifestations qui n'ont pas pu avoir lieu. Nous ne ferons jamais de la publicité pour quelque chose qui ne concerne pas le scrabble et la question ne s'est jamais posée.

Anne Albini (R) : Ces tarifs sont-ils appliqués, par exemple, pour des annonces de tourisme ou de gastronomie, même émanant de comités voire de la fédération, puisque la fédération organise des séjours touristiques ?

JPP : Nous faisons du tourisme sous l'égide d'un comité ou d'un club. Nous avons des conventions avec nos partenaires vacances et on leur doit une publicité gratuite dans

Scrabblerama une fois par an, ce qui est prévu dans les conventions. En ce qui concerne le dernier séjour, tous les droits d'inscription du séjour en Corse ont été reversés à la ligue Corse.

Anne Albini (R) : Pourquoi des tarifs concernant Scrabberama, qui relevait de Promolettres, sont-ils indiqués dans le document des tarifs fédéraux ?

Séverine Gruchot : Scrabberama c'est quand même l'activité commerciale de la fédération, et je pense que cette activité ne dépend pas du CA. Les pubs c'est juste pour maintenir à flot Scrabberama et cela reste marginal.

Hervé Bohbot (I) : Les tarifs apparaissent sur les tarifs fédéraux, cela dépend du CA.

SYG : Nous allons voter cette modification des tarifs fédéraux.

Les votes sont effectués via le tchat: *MOP: Approuvez-vous le tarif proposé pour les annonces commerciales?*

Chantal Dardenne (CNE): Résultat du vote : 1 abstention, le reste oui

#### Tchat:

*Séverine Gruchot : Les pubs Scrabberama sont pour les comités pour leurs semaines de simultanés, ce n'est pas ouvert pour le moment à l'extérieur.*

*MOP : Nous réservons nos pages aux annonces liées au Scrabble.*

*Nicole Counotte (Y) : On vit dans la pub, c'est un moyen pour la fédé de faire rentrer de l'argent.*

*Chantal Jounel (D) : La pub des semaines de simultanés n'est pas gratuite.*

*Séverine Gruchot : une ligne dans Scrabberama ne coûte rien ; si un organisateur veut plus, il paye plus pour avoir de la visibilité dans celui-ci*

#### 2/ Calendrier

Annie Gruchot (O) : Au sujet des Interclubs, peut-on tabler sur la tenue de la qualification et la date prévue de la finale ? Nous avons un contrat avec le Palais des Congrès d'Arles : peut-on leur confirmer l'événement ?

MOP : On ne peut rien affirmer aujourd'hui sur la disponibilité des salles à la date prévue pour la qualification. En l'état actuel des choses, la finale prévue les 19 et 20 juin est maintenue.

Lionel Filet (X) : Peut-on programmer dès aujourd'hui une nouvelle réunion Zoom vers mi-février, pour faire un point sur le calendrier et la vente des locaux ?

MOP : Tout à fait d'accord. La date sera fixée selon les annonces gouvernementales à venir.

#### 3/ Questions du comité L

Rémy Bœuf (L) : J'ai trois questions.

1/Au sujet du classement et du changement de série, peut-on neutraliser le classement au 01/09/2020 ? Car cela influe sur la reprise ou non de la licence.

MOP : Le classement relève de la FISF, qui se réunit demain. Je vous tiendrai au courant quand j'en saurai plus.

2/ La mise en place de Duplito8 amènera-t-elle la suppression du Duplito7.ODS8 ?

MOP : Non. Duplito8 va se mettre en place par étapes pour laisser le temps de se familiariser avec son utilisation : d'abord arbitrage en club puis arbitrage des simultanés avant de passer à l'arbitrage en tournoi. Duplito7.ODS8 continuera d'être utilisable pendant les 2 premières étapes.

3/ Les parties du tournoi numérique vont commencer le lundi ?

MOP : Non. Les 5 parties se jouent du samedi matin au dimanche soir.

#### 4/ Questions du comité I

H. Bohbot (I) : Deux questions de calendrier.

1/ Le simultané annoncé le 07 Février est-il maintenu ?

MOP : Oui, de même que celui du 24 Janvier. Si vos salles sont ouvertes, vous pouvez utiliser ces dates pour les qualifications au CdF dans vos comités.

2/ Marie-Odile, tu as annoncé que le simultané mondial semi-rapide serait reporté au 02 Juillet, intégré dans le Multiplex du Dragon. Il va se jouer un vendredi ? C'est inhabituel et bizarre.

Anne Albini (R) : Ça veut dire qu'il va de fait être réservé aux Vermeils et Diamants. Ce n'est pas normal.

MOP : Il est bien prévu le samedi 03 Juillet, dans le cadre du Dragon, comme annoncé sur le site fédéral, déjà corrigé. Veuillez m'excuser si je me suis trompée d'un jour.

MOP : Merci à tous pour votre participation à ce CA dans des conditions particulières. Même si nous avons eu des problèmes de connexion et de son, pour vous dans la matinée et pour nous dans l'après-midi, c'était agréable de vous avoir tous en direct.

**Levée de séance à 17h**